L'agglutination de l'article dans les mots patois [3ème partie]

Autor(en): **Tappolet, E.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin du Glossaire des patois de la Suisse romande**

Band (Jahr): **2 (1903)**

Heft 3-4

PDF erstellt am: **29.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-237088

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

L'AGGLUTINATION DE L'ARTICLE

DANS LES MOTS PATOIS

(*Suite et fin.*)

—✣—

3. Type : le zoiseau.

Tout le monde écrit « entre quatre yeux » et prononce « entre quatre-z-yeux, » en dépit de l'orthographe ; c'est une des rares concessions que l'Académie française a bien voulu faire à la langue parlée. D'où vient ce z illégitime ? C'est que le pluriel de « œil » ne s'entend guère que dans la liaison : les yeux, des yeux, aux yeux, mes yeux ; tes yeux, etc., deux yeux, de beaux yeux, etc., de là la forme « *zyeux* » qui se grave dans notre mémoire phonétique. Ne sommes-nous pas tentés de demander à un enfant : « Combien d'-z-yeux as-tu ? » au lieu de combien d'yeux as-tu ? — Ecoutez les enfants eux-mêmes qui vous parlent d'un *zoiseau*, d'un *zhanneton*, d'un *zenfant*, d'un *zanimaux ;* ils ont tort certainement, mais ils nous révèlent une tendance de la langue qui a modifié plus d'un mot patois. Le français créole ne connaît que les formes agglutinées, il dit au singulier : *li zie*, *li zozeau*, *li zanimaux*. Dans les patois romands, cette tendance a affecté les mots : *œil*, *œuf*, *oie* et *iga*, 'jument'.

1. *jœ̀*, s. m., sing. et plur. pour « œil. » C'est la seule forme agglutinée de cette espèce qui ait fait disparaître complètement la forme légitime dans certaines régions. Elle se rencontre surtout dans le Valais où la forme *zouè* l'emporte de beaucoup sur *ouè*, qui ne se trouve que dans quelques patois isolés. Fribourg, dans sa partie méridionale, notamment dans les districts de la Gruyère et de la Veveyse, dit de préférence : *yè ;* cepen-

dant le Vully, le district du Lac et la Broye présentent *jœ̀* ou *jè*. La limite est formée à peu près par la ligne de chemin de fer Lausanne-Fribourg. Le Jura vaudois semble préférer *jœ̀*, *jé;* pour ' œil-de-bœuf' (ouverture dans la grange), Sainte-Croix dit toujours *jē-dé-bu*. En général, le canton de Vaud offre la forme *jœ̀* ou *jè*, excepté la partie qui touche au canton de Neuchâtel (Bullet : *ay*, Provence : *u*), les Alpes vaudoises et la plaine du Rhône où nous voyons dominer les formes non agglutinées : *yé*, *uè*, *u*. Dans l'ouest du canton la lutte entre les formes agglutinées et non agglutinées n'est pas terminée : on y rencontre *ouè* à côté de *jouè*.

Tel est également le cas du canton de Genève où l'on trouve *zouè*, *jouè* à côté des formes plus répandues : sing. *nyuè* (avec agglutination d'une partie de l'article indéfini *on*), plur. *jouè*.

Les cantons de Neuchâtel (*ou*, *ou*ᵊ, *u*, *ṷlyou*, *ṷlyo*, *œ̀you*, *œ́ly'*) et de Berne (*œ̀y*, *œ́y*, *éy*) ne connaissent absolument que les formes légitimes.

2. *za*ᵒ, s. m., pour ' œuf ' m'est attesté pour Forel et pour Oron. On y dit : *bayi on za*ᵒ *pòr avay on ba*ᵒ, ' donner un œuf pour avoir un bœuf '.

3. *zouyə*, s. f., pour ' oie, ' se rencontre dans le patois d'Hérémence (Valais) [1].

4. *ziga*, s. f., vieille jument, dans la vallée de Joux, pour *iga*, descendant régulier du latin equa, ' jument ' (cf. le provençal *egua*, ancien français *ive*, etc.)

Ajoutons à ces quatre cas d'agglutination plutôt accidentelle un vieux mot valaisan où la trace de l'article n'a été révélée que par l'investigation étymologique :

5. *frimisé*, s. f. pl., ' prémices ' dans le val d'Annivier [2].

---

[1] Voir de Lavallaz, *Essai sur le patois d'Hérémence*, p. 70, 171. On devrait avoir *lè-jouyə* comme on a *lè-j-infan ;* le *z* semble importé d'un autre patois.

[2] Ces prémices consistent en fromages que les Anniviards présentent solennellement à l'église *un* dimanche de septembre. Voir *Romania*, XXV, p. 437.

Comment expliquer la présence de cet *f* à la place du *p* qu'on attendrait ? M. Gilliéron nous rappelle que l'*f* de ce patois provient quelquefois de *sp* latin ; ainsi spina, épine, donne *éfəna*, spissus, épais, devient *èfè*, et il dérive, très ingénieusement, notre *frimisé* de illas primitias, où l'*s* du pronom-article s'est soudé de très bonne heure à la consonne initiale du deuxième mot qui était toujours employé au pluriel. Reste une difficulté à résoudre : spina donnant *épəna*, *sprimitias* a dû passer par *éfrimisé*. Il faut supposer que dans cette forme l'*e* initial a été retranché par confusion avec l'article pluriel *lé*, de là la forme actuelle *frimisé*.

4. Type : le nabit.

Les cas de ce genre sont rares dans nos patois. On en trouve par contre de nombreux exemples dans les patois de la Belgique ainsi que dans ceux de la Suisse allemande, où l'on entend fréquemment dire : *dr* n*acht* pour *dr acht* (' le huitième '), *dr* n*äti* pour *dr äti*[1] (' le père '). Ainsi nous avons :

1. *nirèson*, de *on*-n-*irèson* (un hérisson), à Blonay (Odin, *Phonologie*, p. 153). Le hasard veut que le même mot présente une forme agglutinée à Mons (Belgique).

2. *nòrtsə*, s. f., mauvais génie, sorcière, diable. Bridel a tiré ce mot curieux, non sans réserve, de *norne*, nom de déesses scandinaves qui correspondent aux Parques des anciens. C'est pure fantaisie ; cette explication est aussi inadmissible que celle qui dérive *vódè*, nom du diable, du dieu germanique *Wuodan*[2]. Si de pareils rapprochements étaient pardonnables à l'époque de Bridel, ils le sont déjà beaucoup moins en 1903, année qui a vu paraître l'*Histoire du canton de Vaud*, par Maillefer, où

---

[1] Comp. le français *nombril* pour *ombril*, de umbiliculum, où l'*n* peut s'expliquer par agglutination et par dissimilation, *l'ombril*, puis *le lombril* = *le nombril*.

[2] Pour la vraie origine du mot *vódè*, voir E. Muret, *Archives suisses des traditions populaires*, II, p. 180 ss.

ces étymologies germaniques sont citées à la page 76 comme traces des Burgondes dans nos patois.

Je m'explique le mot *nòrtsə* de la façon suivante : le latin Orcus, nom du dieu des enfers, est devenu dans les langues romanes un appellatif dont le sens varie, mais qui désigne partout un être à la fois imaginaire et redoutable[1]. Grâce à ce sens flottant, le peuple se représentant cet être qu'il n'a jamais vu, tantôt sous forme d'un homme, tantôt sous forme d'une femme, on a donné à orcus un féminin, orca, qui est devenu régulièrement *òrtsə* dans le patois vaudois, puis, par agglutination de l'article indéfini, n*òrtsə*. On a dû dire souvent *t'é on*-n-*òrtsə*, ou *l'a rizu kəmin on-n-òrtsə*, ' il a ri comme une sorcière '. — Si le substantif *nòrtsə* tend à disparaître avec l'idée peu moderne, le verbe *in-nòrtsi*, ' ensorceler, endiabler, faire enrager ' est encore bien vivant dans le patois. — On pourrait aussi songer à dériver le n de notre *nòrtsə* de ce verbe. On aurait eu d'abord *òrtsə*, puis *innòrtsi*, enfin, le mot simple modifié par le dérivé : *nòrtsə*. La première explication a l'avantage d'être appuyée par de nombreux cas analogues.

III

Nous n'avons vu jusqu'à présent qu'un côté de notre phénomène linguistique. Dans tous les exemples traités le corps du substantif en question est *augmenté* d'un son provenant de l'article, soit défini, soit indéfini. Il nous reste à examiner le procédé inverse. Puisqu'on se fait si facilement des idées fausses sur la vraie forme du substantif combiné avec l'article, il serait étonnant si cela arrivait toujours au profit du substantif et

[1] En Italie, *orco*, fort répandu dans les dialectes, signifie « croque-mitaine, fantôme, épouvantail. » L'*orco* est le personnage typique des contes de fée ; comp. *ogre* en français ; en Espagne, *uerco* désigne l'enfer (sens latin) et le diable. La femme de l'*orco* italien s'appelle *orchessa*. Notre féminin *orca* est peut-être né sous l'influence d'un autre mot *orca* qui en latin et en italien signifie une espèce de gros dauphin, « hétérodon ou épaulard. »

jamais à ses dépens. Plusieurs exemples sont là pour démontrer qu'en effet ce procédé contraire existe, c'est-à-dire que tel substantif, au lieu de gagner en consistance par la confusion avec l'article, y perd. C'est une agglutination négative qu'on pourrait appeler « déglutination. » On l'observe également dans le langage des enfants, par ex. : *une anterne*, *les anternes*, pour « lanterne. »

LA DÉGLUTINATION

Nous pouvons distinguer quatre types :

1. Le contraire du type : **lendemain.**

Les mots suivants ont perdu leur *l* initial qu'on prenait pour l'article élidé.

1. *écrelet*, s. m., forme employée à côté de *lécrelet* dans le langage populaire de Genève (Humbert). Ce n'est pas autre chose que le mot allemand *leckerli*, sorte de pain d'épices. Le dictionnaire de Littré enregistre *écrelet*, parce que Rousseau l'a employé dans la *Nouvelle Héloïse*, IV, 10, où il dit : La Fanchon me servit des gauffres, des *écrelets*.

2. *ègrəfas'*, s. m., pour *lègrəfas'* ' grand vase de cave ' terme de vigneron (v. Gignoux, *Terminologie du vigneron,* p. 43). C'est le mot allemand suisse : *Lägerfass* ' tonneau de chantier, foudre ' (*Idiotikon*, I, 1051). La forme sans *l* n'est attestée que pour le vignoble de Lavaux ; la forme normale dans les cantons de Vaud et de Fribourg est *lègr* ou *lègrəfas'*.

3. *o*, *os*, s. m., pour *lo*, *los*, ' récompense ', c'est le latin laudes, ' louanges ', ancien français *los*. *O*, *os* se trouve en ancien fribourgeois du quinzième siècle, il a disparu dans les patois modernes. (Voir Girardin, *Le vocalisme du fribourgeois au quinzième siècle*, p. 36.)

4. *étargie*, s. f., pour ' léthargie ' ; le *Conteur vaudois* (1895, N° 48) écrit : *parait que l'étâi coumeint on dit*, *ein* **nétargie** ; on peut interpréter cette graphie de deux manières : ou bien le *n* fait partie du mot, on a dit *la* n*éthargie*, dans ce cas l'*n*

peut s'expliquer par dissimilation avec *l* (au lieu de l*a* l*éthargie* on a dit *la* n*éthargie*), ou bien le *n* n'est que la consonne de liaison, nous avons alors affaire à la forme déglutinée : *étargie*.

2. Le contraire du type : **aglan**.

En général, ce sont des mots féminins dont l'*a* initial s'est détaché par confusion avec l'article.

1. *valantsə* ou *lavantsə*, s. f. (Ormonts), pour *avalantsə* ou *alavantsə*, ' avalanche ', si le mot vient réellement de ad vallem + antia.

2. *baï*, s. f., pour *abaï*, ' abbaye ', ancienne fête de tir dans le canton de Vaud. Aux Ormonts, on dit par ex. : *la vilyə baï*, ' la vieille abbaye ', ou *vin-tə si-y-an pòr pasā lè baï ?* « Viens-tu cette année pour passer les ' abbayes '. »

3. *grèta*, s. f., pour *agrèta*, ' cerise commune ', à Dompierre (Fribourg). C'est une variante du mot français *griotte* pour *agriote*, dérivé de *aigre*, mot qui est aussi très usité dans la Suisse romande.

4. *tsèta*, s. f., pour *atsèta*, ' hache ' (Fribourg). Dans ces deux mots, la voyelle tonique du radical primitif a passé à l'article.

5. *luèta*, s. f., pour *aluèta*, ' alouette, ' forme usitée dans la Broie (Fribourg).

6. *lèyna*, *layna*, s. f., ' alène ', Fribourg ; l'Etivaz (Vaud).

7. *midon*, s. f., pour *èmidon*, ' amidon ', Jura bernois (patois de Delémont et de l'Ajoie). A Charmoille, on dit par ex. : *ïn pò d'midon*, ' un peu d'amidon '.

8. *lèytyé-vatsə*, s. f., pour ' allaite-vache ', un des mots qui désignent la salamandre (Fribourg).

9. *brəmèlə*, s. f., pour *l'abrəmèlə*, ' farine d'avoine ', de l'allemand suisse Habermehl.

Voici un exemple pour l'article masculin, l'inverse de *l'ostan* pour *lo stan*.

10. *relòdzo*, s. m., pour * *orlòdzo*, ' horloge ', du latin horologium. — Ce mot montre souvent cette aphérèse dans les langues romanes, ainsi anc. prov. *relotge*, espagnol *reloj*, etc.

3. Le contraire du type : **nabit.**

Un seul mot présente la perte de l'*n* initiale ; c'est

ābo, s. m., pour *nābo*, ' moyeu d'une roue ', Fribourg, s'il vient de l'allemand *Nabe* (voir *Idiotikon*, IV, p. 631), Bridel donne *abot* = ' essieu ', c'est sans doute le même mot.

4. Type : **komotivə.**

1. Dans le mot français *locomotive*, d'importation toute récente, la syllabe initiale avait pour les patoisants du Jorat l'air de l'article masculin *lo*, de là la fausse séparation du mot en *lo komotivə* qui amène un changement de genre, fréquent dans les mots importés. Puis le mot redevient féminin, c'est ainsi que Favrat l'emploie dans la phrase : *vatelé via avoué la comotive.* (*Mélanges vaudois*, p. 243.) Comparez *le sifèr*, ' le diable ', pour *lucifer*, dans le patois de Cellefrouin (dép. Charente-Inférieure).

2. *mạla*, pour *lamạla*, ' lamelle, lame ' (Valais).

CONCLUSIONS

Les pages qui précèdent sont loin d'avoir épuisé le sujet, tant pour le phénomène de l'agglutination en général, que pour les exemples à tirer de nos patois. Mais les mots que nous avons passés en revue, au nombre de plus de soixante, suffiront à donner une idée d'ensemble de la question.

Il n'est pas sans intérêt de voir comment nos exemples, tirés tous du même domaine géographique, se répartissent entre les différents procédés ou types indiqués. Ce qui frappe tout d'abord, c'est que les cas d'agglutination sont bien plus nombreux que ceux de déglutination, le procédé augmentatif est représenté par 47 cas, soit environ $^3/_4$ du total, le procédé inverse seulement par 17 cas, soit à peu près $^1/_4$.

Cette disproportion n'est pas l'effet du hasard, car en cherchant systématiquement des exemples d'agglutination et de déglutination dans tout le domaine des langues romanes, on

trouve partout que les substantifs ont été bien plus souvent augmentés que diminués par leur contact avec l'article.

Quant à l'explication de cette prédominance, elle est bien simple. En théorie, tous les substantifs, quelle que soit leur initiale, voyelle (type *l-endemain*) ou consonne (type : *é-cornes*), peuvent subir l'agglutination, tandis que la déglutination ne peut se produire que dans certaines conditions phonétiques : le mot doit commencer par *l* ou *n* (cas l*eckerli* et n*abe*), ou par *a* (cas *a[midon*), par *o*, *lo*, *la*, etc. On voit qu'un nombre beaucoup plus restreint de mots remplissant ces dernières conditions, la déglutination a forcément moins de prise.

Le second fait qu'il importe de relever, c'est que, parmi les 9 types étudiés, il y en a 3 qui sont de beaucoup plus riches en exemples que les 6 autres. Ce sont tout d'abord les deux types : *lendemain* et *écornes*, remarquables par leur fréquence relative ; ils sont à peu près de même force l'un que l'autre, et forment ensemble environ $^2/_3$ du total. Aucun type de déglutination ne peut rivaliser avec eux ; un seul, celui de *a]midon*, est d'une fréquence notable, englobant $^1/_6$ du total des cas.

Cette statistique sommaire nous permet d'établir certaines conditions dans lesquelles l'agglutination ou la déglutination a lieu et sans lesquelles elle ne se produit pas. Ces conditions sont d'ordre différent : elles concernent avant tout la *composition phonétique* de la syllabe initiale du substantif ; cependant, la fonction et le sens du mot ne sont pas indifférents.

A. Conditions relatives a la forme du substantif :

Sont surtout sujets à l'agglutination avec l'article les substantifs qui commencent par une voyelle quelconque (type : *lendemain*).

Sont sujets à la déglutination les substantifs :

1. qui commencent par *l* (ou *n*), type : *l]écrelet ;*

2. dont la première syllabe est égale à la partie vocalique de l'article défini, type : *a]midon.*

B. CONDITIONS RELATIVES A LA FONCTION DU SUBSTANTIF :

Pour qu'une forme de l'article, plutôt qu'une autre, se soude plus ou moins définitivement au substantif, il faut que ce substantif soit ordinairement employé dans un des deux nombres : ainsi le *lendemain*, *le haut*, *le pis*, *le nombril*, *le hibou*, *le hoquet*, etc., tous mots qui ne sont guère employés au pluriel ; ou alors *les cornes*, *les ciseaux*, *les tenailles ;* les '*étours*' ; *les yeux*, *les œufs*, etc., qui sont surtout ou presque exclusivement employés au pluriel.

Enfin, quant aux conditions qu'imposerait à l'agglutination le sens des substantifs, notre collection ne confirme pas entièrement l'opinion de M. Meyer-Lübke, qui croit que la maladie de l'agglutination n'atteint guère que les mots rares, *Romanische Grammatik*, I, p. 356, car, pour ne citer que quelques exemples, qui oserait appeler rare l'emploi des mots : *yeux*, *escalier*, *horloge*, *cornes*, *lendemain*, *le haut*, *leçon*. En outre, des mots tels que *la hotte*, *le pis*, *abri* expriment des idées très familières à la vie du paysan.

Toujours est-il que de notre soixantaine d'exemples, il y en a une bonne trentaine dont l'usage peut être vraiment qualifié de rare, comme par ex. : *tournis*, *hoquet*, *gerçure*, *chenêt*, *amidon*, *alène*, etc. Pour s'en mieux convaincre, on n'a qu'à prendre un groupe d'idées et à chercher la proportion entre les mots rares et les mots fréquents ; ainsi dans les parties du corps nous trouvons 5 mots rares : *cils*, *narines*, *luette*, *nombril*, *orteil*, contre 3 mots plus ou moins fréquents : *yeux*, *écornes*, *pis*. Parmi les noms d'animaux, la proportion est encore davantage en faveur de la thèse des « mots rares ; » on ne peut pas même considérer le mot *oie* comme étant d'un usage fréquent ; des autres bêtes : *lézard*, *orvet*, *salamandre*, *loriol*, *hérisson*, *hibou*, on n'en parle pas même tous les mois.

Nous ne nous éloignerons donc pas trop de la vérité en disant que, toutes les autres conditions étant égales, un mot

rarement employé a un peu plus de chance de subir l'agglutination qu'un mot d'un usage fréquent.

Ajoutons que les quelques mots d'origine étrangère (*écrelet*, *ègrəfas*, *brəmèl*, *abo*), ou d'origine savante (*léthargie*, *amidon*, *locomotive*) confirment cette façon de voir, car au moment de leur introduction dans le patois la chose qu'ils désignent était nouvelle et rare.

Je me hâte cependant d'ajouter que, si la rareté du mot est pour quelque chose dans l'agglutination, le facteur le plus favorable à produire cet accident de langage, est sans aucun doute le contact intime d'un substantif avec telle forme de l'article plutôt qu'avec telle autre, de là les cas si étonnants au premier abord *les zyeux* et *les écornes*, qui semblent narguer la théorie des « mots rares. »

E. TAPPOLET.

LA BOUA

La bibliothèque du collège de la Chaux-de-Fonds renferme, réunies dans un portefeuille, 41 pièces patoises ou relatives au patois, qui sont de la plus haute importance pour la connaissance de l'ancienne langue, aujourd'hui absolument éteinte, de la Montagne neuchâteloise. Cette collection constitue le N° 7639 du catalogue manuscrit. Elle a été composée jadis par Célestin Nicolet, dont les héritiers ont eu la bonne idée de la déposer à la dite bibliothèque, sauvant ainsi ces précieux papiers de l'oubli. Plusieurs de ces documents sont inédits, notamment les petits vocabulaires, dont l'un contient entre autres des mots très rares, par exemple des noms de plantes, etc., qui figurent sous les N°s 7 à 15. C'est d'une pièce de vers humoristique que j'aimerais aujourd'hui entretenir nos lecteurs.